Ni une branche, ni une discipline, un droit!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 201

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016211

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Réforme du Collège de Genève: une pierre de touche, l'enseignement de la philosophie

Par voie de conférences, de pétitions, d'articles diffusés dans la presse, maîtres et élèves demandent à Genève que la place de la philosophie soit maintenue parmi les cours dispensés au Collège. Ils pensent que cet enseignement doit s'adresser à tous les élèves, comme la mathématique ou les langues, en tant qu'entraînement à la prise de conscience, à la réflexion et la synthèse sur un plan moral. Voici le dossier établi à ce sujet, en collaboration avec DP, par trois professeurs de philosophie, Bernard Christoff, Claude Droz et Eric Merguin ; d'abord, une mise en situation historique, puis, ci-dessous, une prise de position.

L'enseignement est affaire de tout un chacun. En doute-t-on ? Or, le Département de l'instruction publique (DIP) de Genève est en train de mettre sur pied une réforme au Collège. Il importe donc de discerner les choix politiques que cette entreprise suppose (pour les cantons voisins également si l'on tient compte du rayonnement des expériences genevoises). La disparition envisagée de la philosophie comme branche obligatoire pour tous peut être ici particulièrement significative.

1. Les travaux préparatoires de la réforme dès l'automne 1968

En automne 1968, dans un climat scolaire assez tendu, le DIP crée une commission de réforme présidée par M. J.-L. Le Fort (actuel secrétaire général du CICR). Cette commission se veut représentative des divers groupes constituant le Collège: directions, maîtres et même élèves. Dans le même temps, le DIP institue des Conseils paritaires (CP) qui doivent permettre la participation des maîtres et des associations de maîtres sinon à une « direction collégiale de l'Ecole, du moins dans une première étape, à la préparation des directions générales de l'Ecole ».

Depuis ces espoirs de participation (les autorités scolaires avaient même promis d'abord la participation aux élèves lors des promotions de juin 1968, avant de l'avoir instituée pour les maîtres) ont rapidement disparu : le chef du DIP a précisé depuis que les Conseils paritaires ne sauraient être que des organes consultatifs, qu'il n'était pas question d'ôter aux directions leurs prérogatives, ni même de les partager.

En mai 1971, après trois ans de travail, la Commission de réforme rend son rapport. Le document, malgré les interventions nombreuses de plusieurs représentants des maîtres et de groupes d'études consultés sur les objectifs et les méthodes de la réforme, est loin de faire l'unanimité. Les principales critiques portent (voir le rapport « Renouveler les objectifs de l'enseignement », pages 14 et 15) sur l'absence de remises en question

Ni une branche, ni une discipline, un droit !

Si pour le philosophe, l'intérêt de la philosophie ne fait pas de doute (surtout lorsqu'elle se remet elle-même en cause), il n'est peut-être pas inutile d'essayer de cerner son utilité générale ; pas inutile de tenter d'établir quel genre de service *elle peut rendre à la société dans son ensemble — et* dans quel délai.

On considère généralement la philosophie dans le public, d'un point de vue humaniste, libéral, généreux, comme une branche des sciences humaines. Son exercice serait marqué, quant à son efficacité immédiate, d'une certaine gratuité.

On la considère quelquefois au contraire comme une perpétuelle remise en question des vérités les plus simples et des valeurs sociales les mieux assurées ; inutile dès lors de préciser qu'elle ne pourrait plus que se réfugier à la fois dans la contestation systématique et dans l'idéologie stérile.

Quel que soit le point de vue, qu'il s'agisse de l'humanisme des mandarins ou de l'agit-prop des gauchistes, apparaît le danger que la philosophie nous détourne des tâches immédiates ; ou si elle s'y trouve impuissante, qu'elle ne nous prépare guère à les entreprendre.

Unité de la philosophie

Ces deux points de vue saisissent l'un et l'autre une certaine part de la fonction de la philosophie. Ils n'en sont pas moins gravement erronés en ce qu'ils ont de partiel — alors que la philosophie nous apprend au contraire que le concret, le réel, c'est ce qui n'est pas partiel. Plutôt que de renvoyer dos à dos classicisme et gauchisme comme le fait une certaine opinion avide d'a priori — qui n'est pas celle des gymnasiens — il serait plus lucide de saisir que la philosophie est une, et qu'il faut associer étroitement critique de la société et créativité des valeurs. C'est alors qu'on aperçoit la prise que donne la philosophie sur les tâches immédiates et dans quelle mesure sa présence dans l'enseignement secondaire est la condition du vrai réalisme et de la créativité profonde de cet enseignement.

Car il ne s'agit plus d'« enseignement de la philosophie », mais de la philosophie dans les structures d'enseignement. Il ne s'agit plus d'un savoir, il s'agit d'une pratique. Au contraire de l'exercice narcissique à quoi on voudrait la réduire, la philosophie devient un système ouvert de production: à la fois prise de conscience de la créativité cultu-

jugées pourtant indispensables dont l'interrogation « l'école doit-elle permettre l'adaptation de l'individu à la société actuelle telle qu'elle est ? » donne le ton général.
Les méthodes de travail adoptées par la commission chargée d'appliquer les conclusions du rapport de réforme creusent encore le fossé et vident de sa substance la participation des maîtres à l'entreprise. Le contrôle des trois délégués des maîtres sur les travaux en cours devient impossible. Le rapport final, remis au DIP et présenté aux professeurs de la Faculté des Lettres (informés là pour la première fois) est résumé et modifié à la demande de la Direction générale, contrairement à la volonté des représentants des maîtres qui avaient été écartés, moment décisif, de la défense du rapport auprès des autorités.
Dans ce contexte, sans l'énergique réaction des maîtres contre la transformation de certains objectifs de l'enseignement et sans le soutien indirect, mais massif, qu'a représenté la pétition de plus de mille élèves en faveur d'un enseignement philosophique pour tous, le DIP n'aurait sans doute pas reporté, comme il l'a fait, sa décision à cet automne.

2. La situation actuelle à Genève

La place actuelle de la philosophie dans l'enseignement secondaire genevois au Collège de Genève (quatre degrés, élèves de quinze à dix-neuf ans, quatre sections) est de :
a) deux heures hebdomadaires en troisième (dix-sept et dix-huit ans) en classique, latine et moderne;
b) deux heures hebdomadaires en quatrième (maturité) en classique, latine, moderne et scientifique, soit quatre heures, sauf pour la section scientifique qui n'a que deux heures pendant un an (statut que déplorent les intéressés).

3. Le projet du DIP

Le DIP, corrigeant un avant-projet émanant de la « commission d'application de la réforme » (CAR), propose de créer, aux degrés 3 et 4, cinq groupes d'options, respectivement de quatre heures en troisième et de six heures en quatrième, et de ne réserver que là une petite place à la philosophie, soit :

1. Grec, latin, français, histoire ancienne, philosophie.
2. Allemand, anglais, français, littérature comparée, philosophie.
3. Mathématiques, physique, chimie, biologie (pas de philosophie).
4. Economie, sociologie, droit, histoire, géographie, philosophie.
5. Arts : observation, expression, peinture, musique, art dramatique, philosophie.

Remarques : a) Exclusion significative de la philosophie en science; b) la philosophie est réduite à une ou deux heures ailleurs; c) la philosophie perd donc le 60 % du temps dont elle bénéficiait (allégement illusoire du temps global des études : 1,6 % pratiquement annulé par l'adjonction de deux à trois heures d'« informations » — service de santé, circulation routière, etc.).

---

relle et sociale réelle de l'individu, du groupe, de la classe, et travail effectif d'élaboration du futur immédiat.

Philosophie et enseignement

L'option scientifique est celle qui se voit aujourd'hui la plus menacée de disparition de la philosophie de son enseignement général. On préférerait qu'il n'y ait pas là une volonté politique transparente : c'est aussi l'option-pivot de la démocratisation du secondaire.
Au fond, dira-t-on peut-être, un cours d'histoire, un cours de physique ne se prêtent-ils pas aussi bien que la philosophie à la réflexion générale ? Eh ! bien, la réponse, catégorique, est non. *Certes ils s'y prêtent et doivent s'y prêter. Mais c'est toujours en connexion avec la nécessaire acquisition d'un* savoir *donné. Ce sont, justement, des « cours », alors qu'il ne devrait pas y avoir de « cours » de philosophie — bien plutôt une recherche en commun.*
Car la philosophie authentique fonctionne indépendamment de tout savoir donné. C'est à partir d'une pratique globale et radicale qu'elle produit et qu'elle informe le réel. Elle n'est pas un objet de culture, pâle dentelle fanée pour pamoisons de demoiselles. Elle est peut-être ce genre de machins devant lesquels on est tenté parfois de se demander « à quoi ça sert » — une toile de Picasso, à quoi ça sert ? — qui à y regarder de plus près se révèlent indispensables. *Elle est le dépassement des idéologies, la réflexion fondamentale, la caisse de résonance, la dimension verticale, en profondeur, vers le réel, de l'enseignement. Elle n'est pas une branche, une discipline. Elle est un* droit.

Mais quel enseignement ?

En bref, la réforme de l'enseignement secondaire se trouve confrontée à un choix crucial : investir à (trop) court terme — et à très courte vue — ou à terme réel — (ou), moyen et immédiat ; investir bien, ou mal ; former des stratèges — ou de purs tacticiens ; miser sur la facilité tout illusoire — ou sur l'ambition payante.
L'enjeu déborde la place de la philosophie dans cette réforme. La place de la philosophie dans cette réforme est au centre de l'enjeu. Et ce qui est en jeu, c'est la qualité, l'intensité, la profondeur, l'intelligence de la prise sur le réel, dans l'inscription dans le social, d'une génération d'adolescents. Une société ne doit pas faire des producteurs aveugles si elle veut pouvoir porter sur son destin un regard autre que le regard d'Œdipe.